



Plus d'un an et toujours pas de KBIS pour ma SCI

Par srique

Bonjour

Les statuts pour la création d'une SCI familiale à but immobilier ont été signés chez un notaire le 26/08/2023 et depuis ce notaire n'a toujours pas le KBIS sans explication rationnelle de sa part. est-ce normal? que puis-je faire? La SCI doit signer un acte authentique d'acquisition d'une maison mi septembre et je suis sans KBIS, donc sans compte bancaire SCI, etc et un compromis déjà signé
merci

Par ESP

Bienvenue sur F-J.net

Si votre SCI apparaît comme officiellement créée, avez vous interrogé INFOGREFFE ou ...

[url=https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/pilotage-de-lentreprise/dematerialisation-des-documents/entreprises-comment]https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/pilotage-de-lentreprise/dematerialisation-des-documents/entreprises-comment[/url]

Par srique

malheureusement il semble que la SCI ne soit pas encore créée

Par ESP

Donc, la réponse est peut-être bien chez le notaire.